

SCoT de Grand Paris Sud – Diagnostic territorial – Fiche « La Seine »

Propositions de GPSE 27/11/2019 (Fiche à venir de GPS)

L'exceptionnel patrimoine, naturel, historique, économique et ludique que constitue la Seine pour le GPS a été souvent négligé, tout le monde aujourd'hui en convient. Heureusement, nombreux sont ceux qui s'intéressent à nouveau, à divers titres, au fleuve et à ses rives qui sont à reconquérir. Il faudra bien la partager, la conjuguer dans toutes ses composantes de développement durable, car :

- Identifiée comme une *véritable armature structurante de la trame verte et bleue du territoire dont le réseau fonctionnel doit faire l'objet d'une attention particulière pour la préserver et mettre en valeur tous ses atouts*, la Seine est aussi un *trait d'union entre les 2 rives de l'agglomération* » (vidéo GPS à la reconquête des berges de Seine » : 25 km à travers 11 communes, 31 km de berges accessibles).
- Les qualités paysagères liées à la présence de la Seine et à son caractère boisé contribuent à l'attractivité du territoire et offre des itinéraires de promenade et de randonnée sur ses berges. Il est aussi nécessaire de réfléchir au développement du tourisme et des loisirs.
- *L'eau de la Seine est un capital indispensable au développement de l'agglomération*, et à la fois, le lieu final de rejets des stations d'épuration et l'aboutissement des ruissellements.
- La Seine est aussi un potentiel d'activités portuaires et de report modal pour le transport de marchandises lourdes. Le port d'Evry, un site multimodal d'enjeu métropolitain.
- La Seine est aussi au cœur d'un enjeu de densification urbaine du Territoire parmi les plus importantes d'Île-de-France. Comment, dès lors, concilier les souhaits du SDRIF d'un *renforcement des densifications impulsant des modes de développement plus denses, plus qualitatifs, et mieux intégrés pour préserver et limiter la consommation d'espaces naturels ; d'une meilleure intégration du paysage ; de la création de continuités écologiques ; de l'ouverture sur le fleuve dans la dynamique du développement de l'habitat, etc. ?*

Au niveau de l'agglomération, l'aménagement de la Seine devrait faire l'objet d'un espace plus structuré et plus ouvert : déjà sur les communes riveraines, d'autre part, envers les parcs et espaces verts riverains, ainsi qu'envers les friches ou les espaces délaissés ; ceci avec la *recherche d'une continuité écologique d'importance majeure*.

Un PLUI et les PLU des communes riveraines de la Seine devraient présenter de mêmes déclinaisons ; le plus souvent elles se limitent à faire l'inventaire des exigences auxquelles elles sont tenues.

Diverses consultations et ateliers intercommunaux se sont tenus en ce qui concerne les aménagements des bords de Seine, serait-il possible d'en connaître les aboutissants ? « *GPS va repenser la Seine* ». De même, quelles suites : 1°/aux Ateliers de Cergy concernant les journées de réflexion sur le thème « *Vivre la Seine au quotidien* » qui disaient qu'il fallait remettre la Seine au cœur du territoire, 2°/ aux Journées Nationales de l'Architecture, des CAUE d'Île-de-France qui ont organisé le voyage n°3 intitulée : « *Vu de la Seine, entre nature et industrie* » qui a montré que la tendance est aujourd'hui à la désindustrialisation et que l'aménagement de la Seine devient un lien fort à créer entre les rives et les communes, un lieu de rencontre de l'ensemble du territoire avec l'enjeu principal que la Seine nous réunisse ?

Conclusion sommaire : Compte tenu du grand nombre d'acteurs (Etat, Région, Départements, Port de Paris, SIARCE, villes et communes, etc.), le problème majeur de la reconquête de la Seine nous semble être celui de la mise en place d'une gouvernance de tous les projets d'aménagements. Le GPS ne pourrait-il pas y jouer un rôle majeur et décisif en mettant tout le monde autour d'une table

pour rechercher des financements, un renforcement des actions partenariales afin définir une stratégie partagée d'usage, d'aménagement, de développement et d'intervention ?